

ACTIVITE EXERCEE	Exercer une activité d'aide aux soins dans les services cliniques du CHUV dans le cadre de remplacement de vacances du personnel d'assistance. (cf. cahier des charges)
PUBLIC CONCERNE	Etudiants-es en formation ou se destinant à une profession de la santé ayant déjà effectué un stage propédeutique ou un pré-stage et y avoir donné satisfaction
AGE REQUIS	L'étudiant-e d'été doit être âgé-e de 18 ans pour pouvoir travailler en qualité d'agent logistique hospitalier (ASo) durant les vacances d'été.
CONNAISSANCES DE LA LANGUE FRANCAISE	La maîtrise du français parlé et écrit est exigée.
ACCUEIL	Matinée d'intégration comprenant la remise du badge, des vêtements de travail et du vestiaire puis intégration directe au sein du service clinique attribué.
DUREE DU STAGE	La durée de l'activité est de 1 à 4 mois sur des mois <u>complets</u> entre juin et septembre (priorité est donnée aux disponibilités de 2 mois consécutifs).
REMUNERATION	La rétribution est de Frs 20.- de l'heure (plus 10.64% pour les vacances et 8.33% pour le 13 ^{ème} salaire) à laquelle s'ajoutent des indemnités (Frs.2.- / heure pour le travail du samedi ; Frs. 4.- / heure pour le travail du dimanche et des jours fériés et Frs. 5.- / heure pour le travail de nuit). Le montant de la rétribution est confirmé sur la lettre d'engagement. Le salaire est versé avec un mois de décalage (ex. salaire de juin versé à fin juillet).
HORAIRES	La durée hebdomadaire institutionnelle du travail est de 42h30. L'étudiant-e d'été est astreint-e à faire tous les horaires en vigueur dans les services de soins et à travailler 2 à 3 week-ends par mois durant le stage. Il/elle a droit à 2 jours de congé par semaine. Exemples d'horaires de travail : 07h00 - 12h30 / 15h30 - 18h30 07h00 - 16h00 07h00 - 19h30 10h00 - 19h00 14h15 - 23h15 19h00 - 07h30 23h00 - 07h30 Le planning sera remis le premier jour dans le service.
LOGEMENT	Pour les personnes habitant en dehors de Lausanne, des logements meublés peuvent être loués auprès du CHUV. Toute demande est à adresser par courriel au plus tard un mois avant l'engagement à l'adresse suivante : logement@chuv.ch .
VETEMENTS DE TRAVAIL	Les habits de travail sont remis en prêt et blanchis gratuitement. Prière de prendre avec soi des chaussures confortables et silencieuses, à réserver uniquement pour le travail.
REPAS	Possibilité de prendre les repas au restaurant de l'hôpital ou dans les cafétérias, au prix du personnel (Frs 8.- à 9.- pour un repas de midi).
PREREQUIS OBLIGATOIRE	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir effectué un pré-stage (2 à 6 mois) ou un stage propédeutique (1mois, réservé aux étudiants de médecine) dans les soins somatiques du CHUV - Etre âgé-e d'au moins 18 ans révolus - Etre disponible pour une durée de 1 à 4 mois (du 1er au 30/31 exclusivement) entre juin et septembre - Etre ouvert-e à être délégué-e dans tous les services cliniques de la cité hospitalière
ENVOI DE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE	Postulation par le site internet /rubrique emploi en réponse à l'annonce « <i>Agent-e de Logistique Hospitalière : Aide aux Soins</i> ». Renseignement sur la procédure de postulation : Service e-recrutement : 021 314 85 70 Renseignement sur le poste : Odile Pelletier : 021 314 18 44